



DEMANDE D'AMENAGEMENTS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP CANDIDATES A UN TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE DELIVRE PAR LA FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

Rappel du contexte réglementaire

L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap est précisée par la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Les personnes en situation de handicap transitoire, dans une phase de rééducation post-opératoire ne peuvent pas demander d'aménagements d'épreuves certificatives.

Les métiers couverts par les certifications professionnelles de Moniteur d'Equitation, Animateur d'Equitation et Accompagnateur de Tourisme Equestre font partie des professions réglementées et relèvent de l'article L.212-1 du code du sport.

Leur plein exercice est également conditionné par la possession d'une carte professionnelle et donc d'un certificat d'aptitude médicale, tel que défini par l'article A.212-178 du Code du sport.

Démarche

1. Préalablement à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation, à l'inscription aux tests d'exigences techniques ou au dépôt de sa demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience, le candidat fait une demande d'aménagements auprès du service formation de la FFE ;
En retour, la FFE transmet au candidat le dossier à renseigner, les conditions réglementaires d'exercice de la profession, le référentiel professionnel de la certification et un descriptif précis des épreuves dont l'aménagement est sollicité, à destination du médecin traitant.
2. L'examen médical doit permettre de :
 - confirmer le handicap au sens de l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles ;
 - mesurer l'incapacité fonctionnelle (limitations) ;
 - justifier de manière argumentée le bien-fondé de l'aménagement sollicité avec le handicap présenté et la ou les épreuve(s) concernée(s), à la lecture du descriptif fourni par le service formation FFE ;
 - remettre à l'intéressé, à destination du médecin de la CDAPH le formulaire médical annexé à la demande précisant :
 - la non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités équestres,
 - l'avis et les préconisations relatifs à la demande d'aménagements liés au handicap.
3. Après validation du médecin de la CDAPH, le candidat transmet au service formation de la FFE le dossier complet.
La FFE établit une attestation mentionnant les aménagements dont le candidat peut bénéficier ;
4. Le candidat transmet l'attestation établie par la FFE au centre de formation auprès duquel il souhaite s'inscrire. L'attestation est jointe au dossier d'inscription du candidat à l'entrée en formation et transmise à l'organisateur de la session d'examen.



DOSSIER DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS DE FORMATION ET/OU CERTIFICATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le dossier est à adresser par courriel à formation@ffe.com au minimum 1 mois avant l'inscription aux tests d'entrée (ATE), la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (AE et ME) ou la demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience

Il est constitué de :

- Formulaire de demande d'aménagements à compléter par le demandeur p 3
- Tableau de demande d'aménagements à compléter par le demandeur p 5
- Formulaire médical à compléter par le médecin traitant p 8
- Référentiel professionnel et descriptif des épreuves certificatives à transmettre par le demandeur au médecin sollicité Annexes



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

(à remplir par le demandeur)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Adresse électronique :

N° Licence FFE :

Situation du demandeur :

Avez-vous déjà bénéficié d'aménagements de votre poste de travail, de votre scolarité et/ou de formations antérieures ? (Si oui, vous pouvez communiquer toutes décisions d'aménagements antérieurs susceptibles de faciliter les propositions à venir)

Oui

Non

Titre faisant l'objet de la demande :

ATE <input type="checkbox"/>	AE <input type="checkbox"/>	ME <input type="checkbox"/>
Tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation : Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>	Exigences préalables à l'entrée en formation : Validées <input type="checkbox"/> Non validées <input type="checkbox"/>	Exigences préalables à l'entrée en formation : Validées <input type="checkbox"/> Non validées <input type="checkbox"/>
UC déjà acquises, le cas échéant : UC1 <input type="checkbox"/> UC2 <input type="checkbox"/> UC3 <input type="checkbox"/>	BC déjà acquis, le cas échéant : BC1 <input type="checkbox"/> BC2 <input type="checkbox"/> BC3 <input type="checkbox"/>	UC déjà acquises, le cas échéant : UC1 <input type="checkbox"/> UC2 <input type="checkbox"/> UC3 <input type="checkbox"/>

Aménagements demandés :

La demande concerne des aménagements relatifs à :

Tests et/ou exigences préalables à l'entrée en formation

Déroulement de la formation en centre

Epreuves de certification

Joindre le tableau de demande d'aménagement du Titre concerné



Renseignements relatifs à la formation envisagée

Dates de formation : du _____ au _____

Organisme de formation :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Responsable de formation :

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Entreprise de stage de mise en situation professionnelle :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Dirigeant :

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Statut pendant la formation :

Apprenti Salarié en contrat de professionnalisation Stagiaire de la formation professionnelle

Autre Précisez :

Fait à _____ le _____

Signature :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

Animateur d'Equitation

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/animateur-equitation)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
BC1 Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure		
BC2 Animer et encadrer les activités équestres en sécurité		
BC3 Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS
Accompagnateur de Tourisme Equestre

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/accompagnateur-de-tourisme-equestre)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
UC1 Participer au fonctionnement de la structure équestre		
UC2 Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC3 Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

Moniteur d'Equitation

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/moniteur-d-attelage-equitation-western)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
UC1 Participer au fonctionnement de la structure équestre		
UC2 option Attelage Encadrer l'attelage en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC2 option Equitation Western Encadrer l'attelage en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC3 Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :



**Demande d'aménagements pour les personnes en situation de handicap,
candidates à un titre à finalité professionnelle délivré par la Fédération Française d'Équitation**

Formulaire médical

à remplir par le médecin et à remettre à l'intéressé (e)

NOTE A L'ATTENTION DU MEDECIN : Les informations consignées dans ce document sont strictement confidentielles. Elles ont pour objet d'aider l'organisme de formation sollicité à proposer des aménagements adaptés. Vous pouvez renseigner le questionnaire ci-après ou rédiger votre avis sur papier à en-tête si le formulaire ne vous paraît pas adapté (en précisant les incapacités fonctionnelles du candidat au regard du descriptif de l'épreuve et/ou des modalités de formation et en proposant des préconisations d'aménagements).

Je soussigné(e) Dr.

certifie avoir examiné ce jour M. ou Mme

qui présente une situation de handicap au sens de

l'article L114 du code de l'action sociale et des familles.

Mentionner succinctement la nature et la localisation du handicap et le cas échéant, le taux d'invalidité octroyé par la maison départementale des personnes handicapées :

Toutefois, je certifie que son état de santé ne contre-indique pas la pratique et l'encadrement des activités équestres.

Selon le référentiel d'activités fourni par la Fédération Française d'Équitation (Annexes 1, 2 et 3), je constate que l'incapacité fonctionnelle présentée de façon durable par le demandeur nécessite un aménagement des modalités de formation à la certification professionnelle suivante :

Animateur d'équitation Accompagnateur de tourisme équestre Moniteur d'équitation

Son état justifie donc l'aménagement de la formation selon les préconisations suivantes :



Selon le descriptif des épreuves fourni par la Fédération Française d'Équitation (Annexes 1,2 et 3), je constate que l'incapacité fonctionnelle présentée de façon durable par le demandeur ne lui permet pas de passer, dans les conditions habituellement requises pour les personnes valides, l'(les) épreuve(s) précisée(s) ci-dessous menant à la certification du titre suivant :

Animateur d'équitation

Accompagnateur de tourisme équestre

Moniteur d'équitation

(recenser l'ensemble des épreuves concernées : tests d'exigences préalables à l'entrée en formation et/ou situations certificatives) :

Son état justifie donc l'aménagement de cette (ces) épreuve(s) selon les préconisations suivantes :

Cet avis médical est remis à l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit.

Fait à

le

Cachet et signature